

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 17 décembre 2019, suite à la séance extraordinaire pour le budget 2020, au centre communautaire de Maddington Falls située au 86, route 261, Maddington Falls.

Monsieur le maire, Ghislain Brûlé préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Mme Eve-Lyne Marcotte - conseillère siège no 1
M. Fabien Pelletier - conseiller siège no 2
M. Éric Girard - conseiller siège no 3
M. Gaétan Légaré – conseiller siège no 4
Mme Denise Houle - conseillère siège no 5

Mme Diane Mercier - conseillère siège no 6, est absente.

Est également présente :

Mme Stéphanie Hinse, directrice générale et secrétaire trésorière agissant à titre de secrétaire de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est déclarée ouverte 20 h 18.

2. SIGNIFICATION L'AVIS DE CONVOCATION

Le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 17 décembre 2019 a été signifié, tel qu'il est requis par le Code municipal du Québec, à tous les membres du conseil.

2019-12-241

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Mme Eve-Lyne Marcotte

Appuyée par M. Fabien Pelletier

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour



MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS

Séance extraordinaire du conseil municipal
du 17 décembre 2019

suite à la séance extraordinaire pour le budget 2020

1. Ouverture de la séance
2. Signification de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Liste des comptes à payer
5. Avis de motion – Règlement 134 Règlement fixant le taux de taxes et de compensations pour l'exercice financier 2020 et leur condition de perception
6. Transport adapté Le Grand Tronc
7. Trousses 72 heures
8. Période de questions sur les sujets de la séance uniquement
9. Clôture et levée de la séance

Adoptée

2019-12-242

4. LISTE DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la prochaine séance du conseil est prévue le 14 janvier 2020;

CONSIDÉRANT QUE certaines dépenses doivent être payées avant cette date afin de ne pas payer d'intérêts;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Fabien Pelletier

Appuyée par Mme Eve-Lyne Marcotte

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le rapport détaillé des dépenses soumis par la directrice générale et secrétaire-trésorière, et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses au montant de 7 458,46 \$.

Adoptée

5. AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 134 RÈGLEMENT FIXANT LE TAUX DE TAXES ET DE COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020 ET LEUR CONDITION DE PERCEPTION

Avis de motion est donné par M. Éric Girard pour l'adoption prochaine du règlement 134 Règlement fixant le taux de taxes et de compensations pour l'exercice financier 2020 et leur condition de perception. M. Éric Girard fait la présentation du projet de règlement, tel que requis par l'article 445 du *Code municipal*

2019-12-243

6. TRANSPORT ADAPTÉ LE GRAND TRONC

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a reçu la demande de participation et le budget pour l'année 2020 du *Grand Tronc*;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Denise Houle
Appuyée par Mme Eve-Lyne Marcotte
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'informer l'organisme Le Grand Tronc que la Municipalité n'adhèrera pas avec eux pour l'année 2020.

Adoptée

2019-12-244

7. TROUSSES 72 HEURES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire renouveler sa base de données pour l'outil de communication SOMUM;

CONSIDÉRANT QUE SOMUM est essentiel lors de situation d'urgence afin de pouvoir informer tous les citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire promouvoir ce moyen de communication en faisant un tirage de troussees 72 heures à tous ceux qui seront inscrit;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Fabien Pelletier
Appuyée par M. Gaétan Légaré
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à faire l'achat de 3 troussees 72 heures pour 2 personnes.

Lors de l'envoi des comptes de taxes, inclure un message aux citoyens les invitant à s'inscrire sur SOMUM et le diffuser également dans le causeur et sur le panneau d'affichage.

D'inclure cette dépense dans le budget de la subvention versée par le ministère de la Sécurité publique (mesures d'urgences).

Adoptée

8. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS DE LA SÉANCE UNIQUEMENT

2019-12-245

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Fabien Pelletier
Appuyée par M. Éric Girard

Que la séance soit levée à 20 h 35.

Adoptée

Ghislain Brûlé,
Maire

Stéphanie Hinse,
Directrice générale et secrétaire-trésorière